

FINALES PAR CLASSEMENT

Date	19/02/2023
Club Organisateur	TT MANTHES
Responsable	Tayeb MOHAMMEDI

- TITRE I : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les Finales départementales par classement sont réservées, aux joueurs (ses) licencié(es) FTTT à partir des catégories benjamins. Pour cette épreuve tous les participants devront s'acquitter d'un droit d'inscription dont le montant est fixé en début de saison par le comité.

- TITRE II : QUALIFICATION DES JOUEURS

Sont qualifiés :

- Les joueurs (ses) répondant aux conditions de participation et inscrit(es) dans les délais fixés. (~~toute inscription hors délais figurera sur une liste d'attente pour être convoquée par le JA en cas de forfaits~~) L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional.
- En masculin, le vainqueur de chaque tableau, plus un nombre d'autres joueurs fixé par la ligue sont qualifiés pour l'échelon régional.
- En féminine, toutes les participantes à l'épreuve départementale pourront participer, à l'échelon régional.

ATTENTION : Un joueur ne pourra disputer que le tableau correspondant à son classement.

- TITRE III : QUALIFICATION DES JOUEURS

○ TABLEAUX

▪ DAMES

- Tableau F6 : Joueuses classées 5 (points entre 500 et 599).
- Tableau F7 : Joueuses classées 6 et 7 (points entre 600 et 799).
- Tableau F9 : Joueuses classées 8 et 9 (points entre 800 et 999).
- Tableau F12 : Joueuses classées 10, 11 et 12 (pts entre 1000 et 1299)

▪ MESSIEURS

- Tableau H8 : Joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (points entre 500 et 899)
- Tableau H10 : Joueurs classés 9 & 10 (points entre 900 et 1099)
- Tableau H 12 : Joueurs classés 11 & 12 (points entre 1100 et 1299)

- Tableau H 15 : Joueurs classés 13,14 &15 (points entre 1300 et 1599)

- Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé ou le dernier classement attribué par la Commission fédérale de classement.

○ *DEROULEMENT*

- Les poules sont constituées de 3 ou 4 joueurs (ses).
- Les joueurs (ses) sont placé(e)s dans les poules en fonction des points inscrits sur la licence pour la phase en cours en conformité avec l'article 302 des règles applicables à toutes les compétitions. (Dans la mesure du possible, 2 joueurs du même club ne seront pas intégrés dans la même poule).
- Dans chaque poule, un classement de 1 à 3 est établi, les 3 joueurs sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.
- Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules.
- Il n'y aura pas d'interruption au cours de la journée.
- Pour la compétition féminine, il sera donné la possibilité au JA de regrouper les catégories.

○ *DIVERS*

- Les joueurs (ses) qualifiés(es) pour le tour régional devront obligatoirement confirmer leur participation pour la date fixée par la Commission sportive régionale.

- **TITRE IV : TARIFS VOIR GRILLE DES TARIFS**

TARIFS	CDATT	Ligue	FFTT
Toutes Catégories Individuelles	6.00	6.00	15.00